

Lyon : l'Etat met fin aux contrats du groupe scolaire musulman Al-Kindi

écrit par Juvéнал de Lyon | 12 janvier 2025



Le groupe scolaire Al-Kindi, menacé de fermeture et dans le viseur de l'Etat. (Photo by ARNAUD FINISTRE / AFP)



Le groupe scolaire Al-Kindi, menacé de fermeture et dans le viseur de l'Etat. (Photo by ARNAUD FINISTRE / AFP)

Malgré une farouche résistance...

Attention aux voies de recours encore ouvertes !

L'endoctrinement islamique de la France continue...

Juvénal de Lyon

La préfecture du Rhône a résilié les contrats d'association qui lient l'État au groupe scolaire musulman Al-Kindi de Décines près de Lyon.

La préfète d'Auvergne-Rhône-Alpes a annoncé vendredi avoir décidé de résilier les contrats d'association qui lient l'Etat au groupe scolaire musulman Al-Kindi, près de Lyon, en raison de « manquements pédagogiques », « administratifs » et d' »atteintes aux valeurs de la République« .

« Une proximité des établissements Al Kindi avec la pensée des frères musulmans »

Cette décision, qui signifie la fin des subventions pour cet établissement de plus de 600 élèves, s'appliquera au 1er septembre 2025, selon un communiqué de la préfecture, confirmant une information transmise à l'AFP par la Région. Dans ce communiqué, la préfète Fabienne Buccio évoque la

« mise à disposition de nombreux ouvrages dont le contenu est gravement contraire aux valeurs de la République » , ainsi que des « **propos contraires aux valeurs de la République** d'un membre du corps enseignant » .

« Présence de contenus religieux dans les enseignements obligatoires »

Les services de l'État pointent également du doigt des « contenus programmatiques insuffisants » , la « présence de **contenus religieux** dans les enseignements obligatoires » ainsi qu'un « **règlement intérieur unique pour l'établissement discriminant pour les filles** » .

« L'ensemble de ces éléments est en totale contradiction avec l'attachement aux règles et valeurs de la République. Cela est également révélateur d'un positionnement pédagogique problématique de l'établissement. Loin d'être une série de faits isolés, ces manquements et dysfonctionnements pris ensemble démontrent une proximité des établissements Al Kindi avec la pensée des frères musulmans dont le projet est contraire aux valeurs de la République » , assure la préfète qui considère que « des mesures correctives seraient insuffisantes » .

La Région coupe ses subventions

Dans la foulée, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a annoncé dans un communiqué de presse qu'elle retirait ses financements jusqu'ici accordés à l'établissement. « Nous nous félicitons d'avoir remporté cette bataille, cela montre qu'il ne faut rien céder face à ceux qui menacent les valeurs de la République » , indique Laurent Wauquiez, « conseiller spécial » de la collectivité.

La direction du groupe scolaire avait pourtant indiqué à la sortie de la commission au cours de laquelle elle était sommée de rassurer les services de l'État que « les échanges se sont très bien déroulés » . Elle indiquait avoir présenté des « mesures correctrices importantes » , en réponse au rapport d'inspection. « Au-delà de ces mesures correctrices, Al-Kindi a tenu à réaffirmer son intention de maintenir ses contrats d'association avec l'État » , ajoutait la

direction.

Un point de vue « *partagé* » par la majorité des représentants des collectivités territoriales présentes, selon elle.

source

: <https://www.lyoncapitale.fr/actualite/lyon-l-etat-met-fin-aux-contrats-du-groupe-scolaire-musulman-al-kindi>

Lire aussi : [Près de Lyon, le lycée Al-Kindi va porter plainte contre Laurent Wauquiez pour diffamation](#)

Pcc : Juvénal de Lyon

Rappel de Christine Tasin : nous avons déjà consacré un article au lycée al Kindi... soutenu, quelle surprise, par des députés LFI !

<https://resistancerepublicaine.com/2024/12/08/2-deputes-lfi-soutiennent-un-lycee-musulman-et-ses-livres-incitant-au-djihad>

Par ailleurs rappelons que l'Etat français ne va pas fermer le lycée al Kindi, ce qui serait la logique... Non, c'est juste une question de gros sous. Ils n'auront plus les avantages des établissements sous contrat, à savoir que c'est l'Etat qui paye les enseignants... Pendant ce temps les parents français qui ne veulent pas que leurs enfants reçoivent une instruction très orientée woke ou aller à l'école dans des quartiers islamisés sont traînés au tribunal... Sous le prétexte d'obliger les musulmans à mettre leurs enfants à l'école, c'est en fait les nôtres qui sont visés et empêchés de recevoir une instruction d'excellence à l'abri des nuisances des quartiers et écoles islamisés.

<https://www.ledauphine.com/education/2025/01/05/nous-sommes-en-tres-en-resistance-une-famille-au-tribunal-parce-qu-ils-font-l-ecole-a-la-maison>